

Montgermont

Autour de la Votette



JOYEUSES FÊTES

Dates à retenir

■ 3, 10 et 17 décembre

Les Bons Amis
Gymnastique préventive santé
Salle Houat - 11h à 12h



La Médiathèque s'anime

Du 8 au 31/12, exposition autour du film : peintures originales, croquis... Découvrez les coulisses du film d'animation

■ 7 et 21 décembre

Les Bons Amis
Atelier mémoire
Salle Hoëdic - 9h30 à 11h30

■ 7, 14, 21 décembre

Les Bons Amis
Randonnées pédestres - 1h15 ou 2h
Départ 14h Espace Évasion B. Douard

■ Jeudi 23 décembre

Les Bons Amis
Bûche de Noël - Espace Évasion

■ Du 24/12 au 8/01

Opération Sapin Malin
Un enclos à sapin sera installé sur le parking de l'église à partir du 24/12.
Possibilité de le faire broyer et de récupérer le broyat le samedi 8 janvier de 10h à 12h

■ Jeudi 6 janvier

Les Bons Amis
Galette des rois - Espace Évasion

Invitation VOEUX À LA POPULATION

Laurent Prizé, Maire et l'ensemble du Conseil municipal vous invitent aux vœux à la population

le dimanche 9 janvier à Espace Évasion Bernard Douard.

Rendez-vous à 15h30. Nous vous attendons nombreux !

Joyeuses fêtes de fin d'année.
Votre Conseil municipal

Travaux

Déclarations travaux et permis de construire acceptés

André Caillibot

8 rue de Gilbert
Changement de porte d'entrée

EDF ENR

23 rue de la Thébaudière
Installation panneaux photovoltaïques

État civil

Naisances	
Marceau Gréal	28/10
Izmania Charlotin	11/11
Décès	
Marcelle Robin	26/09
Lucien Gautier	29/11

OH OH OH
Cher
PÈRE
NOËL



Les lutins du Père Noël sont venus déposer une boîte aux lettres place Jane Beusnel !
Glissez-y votre lettre et le Père Noël vous adressera sa réponse !
Pas besoin de timbre mais pensez bien à noter votre nom, prénom et adresse postale car ce sont les lutins qui posteront la lettre, le Père-Noël se préparant pour la nuit du 24 décembre !

Sommaire

■ Informations municipales - P4

- Renouveau urbain
- Véhicule stationnement gênant
- Opération tranquillité vacances
- Concertation PLH
- Prévention influenza
- Inscription liste électorale
- En bref
- Repas des aînés

■ Enfance-Jeunesse - P9

- Écoles Gérard Philippe
- École Notre Dame
- Francas

■ Vie associative - P11

- Réveillon du 31 décembre
- Anciens combattants
- Gué d'Olivet
- Volley
- Basket

■ Portrait de montgermontais - P14

- Jean-Yves Riaux

■ Santé - P15

- Psychologue
- Sophrologue



Distribution : Association du CMG sur Ille
 Autour de la Motte - Décembre 2021 - N°195 - Bulletin mensuel
 Directeur de la publication : Laurent Prizé
 Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication :
 Aurélie de la Motte Rouge

Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les élus concernés
 par les articles, les écoles Gérard Philippe et Notre Dame, les Francas, les
 associations montgermontaises

(Comité des fêtes, Gué d'Olivet, MVBC, BCM)
 Comité de lecture : Marie-Madeleine Jacob, Christine Truchet, Anne
 Daufin, Jean-Yves Quélenec, Nathalie Le Dévéhat
 (sauf ajouts et modifications de dernière minute).

Mairie - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont 02 99 68 83 88
 mairie@ville-montgermont.fr - ville-montgermont.fr

Réalisation : Service communication Sabrina Duchemin

Crédit images : Freepik

Impression : imprimerie Hauts de Vilaine Châteaubourg



Notre dernier Conseil municipal a permis de concrétiser le choix du promoteur immobilier qui réalisera le projet de renouvellement urbain rue Pierre Texier et notamment la construction de la future résidence seniors. Cette première étape franchie, nous pourrions alors travailler sur le projet de rénovation de l'ancienne école et de l'ancienne mairie.

Comme annoncé dans le précédent Autour de la Motte, la nouvelle salle de tennis et le club house du complexe sportif de la duchesse Anne ont accueilli leurs premières joueuses et joueurs en novembre. Nous inaugurerons ce nouvel équipement en 2022.

Les traditionnelles fêtes de fin d'année vont venir rythmer les prochaines semaines. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec nos proches.

Dans ce contexte sanitaire toujours si particulier, le respect des préconisations s'impose et nous devons encore faire preuve d'une grande capacité de résilience. La remontée du nombre de cas de covid en novembre nous a contraint à redoubler de vigilance. Pour cette raison, nous avons, une nouvelle fois et à regret, annulé le repas de fin d'année du CCAS et la soirée festive du Téléthon.

Nous restons tout de même confiants et espérons maintenir les cérémonies des vœux en janvier, peut-être devrions-nous en modifier le mode de déroulement.

Je vous invite donc dès à présent à noter la date du 9 janvier à 15h30 dans vos agendas. Nous nous retrouverons à Espace Évasion Bernard Douard pour vous transmettre nos vœux de vive voix.

En attendant ce moment, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.



Laurent Prizé, Maire

RUE PIERRE TEXIER

Renouvellement urbain

La SECIB futur promoteur du renouvellement de la rue Pierre Texier.

Rappel du Projet communal

À partir de 2006, la Commune de Montgermont a fait l'acquisition des bâtiments privés situés au sud de la rue Pierre Texier. Ces acquisitions ont été menées grâce au portage foncier métropolitain (achat effectué par Rennes Métropole pour le compte la Commune). Une partie du terrain de l'école privée Notre Dame a été également acquise en 2018.

Le portage foncier arrive à échéance entre fin 2020 (pour certaines parcelles) et fin 2022. La commune travaille sur ce projet de renouvellement urbain depuis 2014.

La volonté de ce projet s'est voulue dès l'origine comme un outil de :

- Densification du centre ville limitant l'étalement urbain
- Réponse aux besoins de logements et d'adaptation des logements seniors en plein centre ville
- Embellissement du secteur Pierre Texier, entrée du centre ville.

Entre 2012 et début 2014, l'Audiar (agence d'urbanisme de Rennes au service des collectivités) a réalisé des études de faisabilités techniques et financières d'aménagement du secteur dit "Pierre Texier".

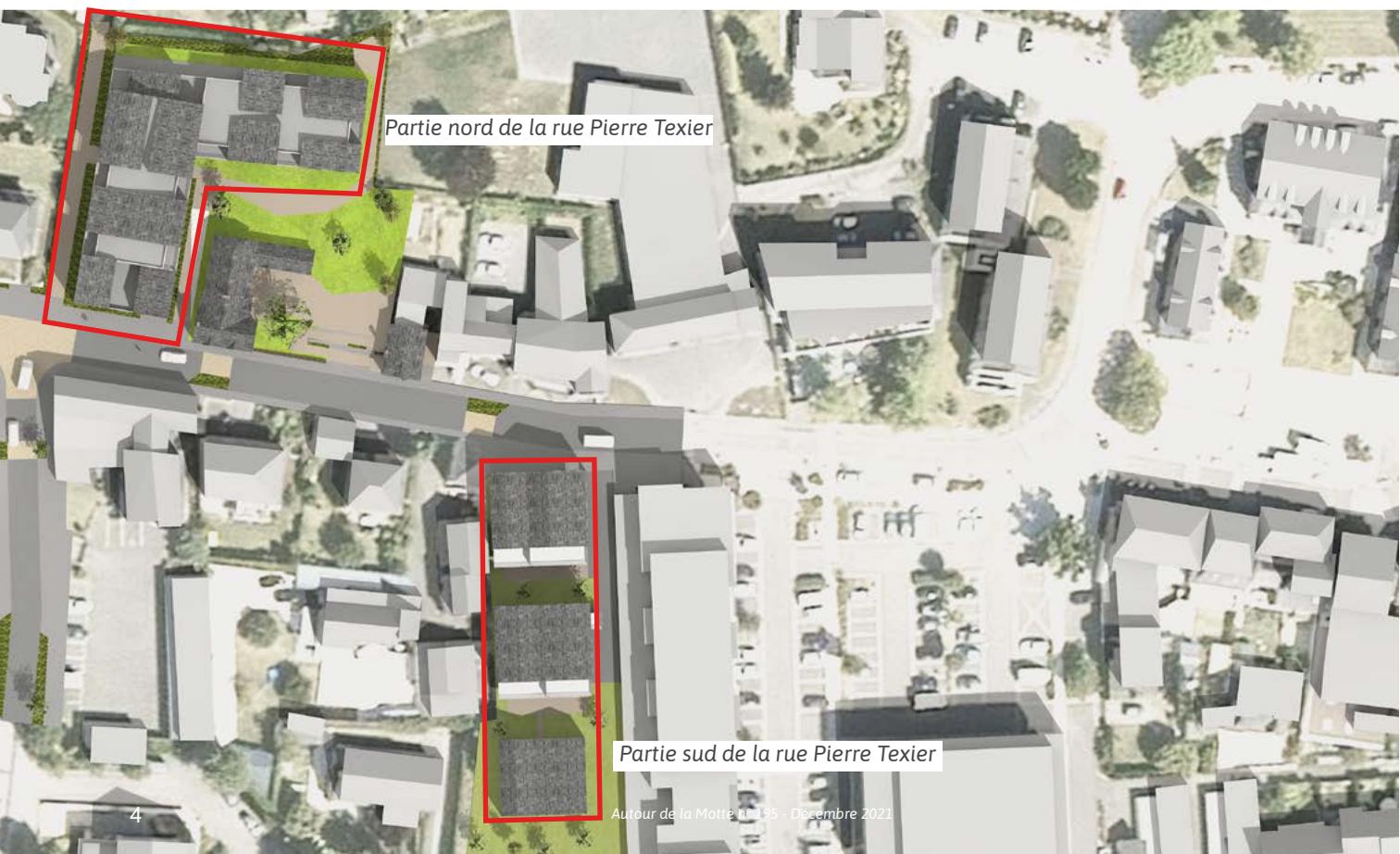
À partir de 2018 un groupe de travail, accompagné d'un cabinet d'étude d'urbanisme associé, à un cabinet d'architecte a été missionné afin de présenter des aménagements urbanistiques et architecturaux possibles au nord et au sud de la rue Pierre Texier (cf illustration ci-dessous).

La finalité de ce travail a fait émerger la possibilité de construire 38 logements de part et d'autre de la rue Pierre Texier.

En mai 2021, une restitution de cette étude, sous forme d'exposition, est rendue publique. Des élus se tenaient à disposition des montgermontais souhaitant plus d'explications et les riverains de la rue Pierre Texier ont tous été reçus par Monsieur le Maire.

Le Comité de Pilage "Renouvellement Urbain secteur rue Pierre Texier" a rédigé un cahier des charges fixant des objectifs qualitatifs et quantitatifs de logements à créer et l'a transmis à six promoteurs. La création d'une résidence adaptée aux seniors étant un axe fort de ce cahier des charges. Une nouvelle proposition complémentaire à la Maison Helena est très attendue par de nombreux montgermontais.

Deux promoteurs ont répondu à la demande de la Commune. Après analyse des propositions et de nombreux échanges avec les entreprises, le Conseil municipal a retenu le promoteur Secib qui présente le projet le plus proche des ambitions et de la volonté de la Municipalité. Notamment dans la pérennisation de la résidence senior et du temps d'animation qui sera géré par la société HLM "les Foyers" qui a une expertise reconnue dans la gestion des logements sociaux et des structures à destination de publics spécifiques.



Montgermont conté par les montgermontais

La petite histoire de l'école rue Pierre Texier

Texte rédigé par l'ASPB (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Montgermontais)
Sources : archives départementales et registre des délibérations du Conseil municipal

Le projet de la SECIB

- 39 logements au total
- Dont 25 pour la résidence seniors avec logements adaptés, salle de convivialité et service d'animation
- Surface habitable totale : 2 295 m²
- Garantie d'atteindre le niveau de performance énergétique règlementaire au moment du permis de construire. Volonté affichée d'aller au-delà de ce niveau pour être encore plus vertueux sur les deux ensembles à construire (par exemple le label HQE - Haute Qualité Énergétique)

Point finance

Le portage foncier métropolitain étant toujours en cours, la Secib s'acquittera de l'achat des terrains constructibles directement à Rennes Métropole.

Calendrier prévisionnel

- Début 2022 : choix de l'architecte et concertation entre le promoteur et la Municipalité afin de finaliser le cahier des charges en vue de l'élaboration du permis de construire
- Été 2022 : dépôt du permis de construire
- Hiver 2022/2023 : lancement de la phase DCE (Dossier de consultation des entreprises)
- 1^{er} semestre 2023 : pré-commercialisation
- Courant 2023 : lancement des travaux
- 2025 : livraison des logements



ET AUSSI

Le projet confié à la Secib ne concerne pas les bâtiments communaux existants sur ce site. Un nouveau CoPil va travailler sur le devenir et la réhabilitation de l'ancienne école Pierre Texier ainsi que l'ancienne mairie.

À l'ombre du noyer

"Bonjour les Montgermontais ! Je suis l'ancienne école publique, rue Pierre Texier. Beaucoup d'entre vous passent devant moi, tous les jours ou de temps en temps ! Il y a bien longtemps que je suis là ! Certains d'entre-vous sont venus s'asseoir sur mes bancs... Aujourd'hui, je vais commencer à vous raconter mon histoire.

En 1882, Jules Ferry, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, promulgue une loi instaurant l'obligation et la gratuité de l'école laïque pour les filles et les garçons de 6 à 13 ans. Rapidement, une question se pose : il faut bien les accueillir quelque part tous ces loupiots ! Et, pour être sûr que toutes les municipalités le feront, le 20 mars 1883, une nouvelle loi impose à toutes les communes "l'obligation de pourvoir à l'établissement de maisons d'école..." Voilà la première raison de mon existence.

À Montgermont, après avoir pris le temps de la réflexion, le 20 novembre 1905, le Conseil municipal, commence par refuser ma construction (2 voix pour et 6 contre sur un total de 8 élus), malgré les plans déjà réalisés par mon "Papa", l'architecte départemental Jean-Marie Laloy. Hou là, ça commençait mal !

En cherchant dans les archives de la mairie on ne trouve des traces administratives en faveur de ma construction qu'à partir de 1908 : autorisation d'achat du terrain, subventions accordées...

Mon premier "acte de naissance" est celui de l'achat du terrain le 30 novembre 1908. 10 ares ! Belle surface !

Puis, la Municipalité a désigné les personnes déléguées qui choisiraient les artisans et suivraient les travaux. L'adjudication (l'attribution des différents marchés aux entrepreneurs) a lieu le 5 janvier 1909. On progresse, on progresse...

Selon les Archives départementales, on estime que le début de ma construction se situe en 1909-1910. Pourquoi ? Eh bien, parce que les factures commencent à tomber en 1910 (maçonnerie,

couverture et menuiserie). Eh oui, je suis une belle école en pierre de St Germain et, pour un petit village comme Montgermont à cette époque, je suis un gros investissement ! La réception définitive des travaux aura lieu le 30 juin 1911. Cinq années de gestation et de construction ! J'ai manqué quelques élèves !

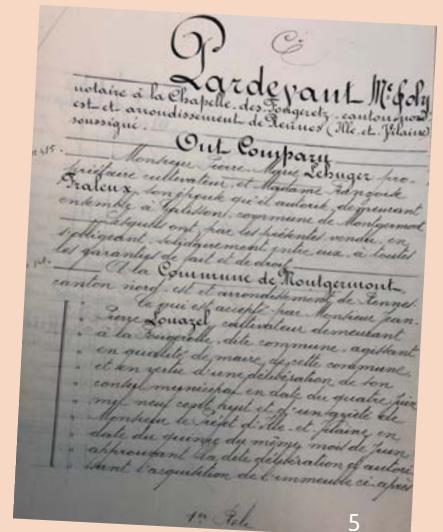
Jean-Marie (je peux l'appeler comme cela, je suis tellement fière d'être une de ses écoles !) a prévu un logement pour l'instituteur, une salle de classe pour mes petits élèves et un préau pour se mettre à l'abri quand il pleut. Je trouve que j'ai belle allure ! Un jour, je vous parlerai des détails de mon architecture ! Cependant, on souhaite m'améliorer. C'est vrai qu'un puits, un bûcher et un lavoir me seraient très utiles. Hélas, la Grande Guerre de 1914-1918 suspend les travaux.

En 1921, une étude sur les travaux restant à effectuer est demandée à mon architecte préféré. Seul le puits verra le jour (façon de parler, du fond de son trou) car le 11 février 1923, il est décidé d'arrêter la construction du bûcher et du lavoir, qui sont à peine commencés. Dommage !

Cette déception est de courte durée, car, le même jour, un devis est demandé pour la construction d'une mairie, de l'autre côté de ma cour ! Il sera accepté le 25 janvier 1925.

Enfin, je ne serai plus seule ! Cette petite sœur (nous aurons le même père, Jean-Marie Laloy) va venir structurer mon espace et nous transforme en un ensemble traditionnel école-mairie assorties !

J'exulte ! Le cœur de Montgermont va battre à l'ombre du noyer de ma cour ! À bientôt !"



VÉHICULE EN STATIONNEMENT GÊNANT

Une procédure longue et coûteuse

Quel est le champ d'action de la Commune en matière de véhicule dit gênant ?



"Nous sommes de plus en plus confrontés au stationnement prolongé de véhicules dont certains deviennent à terme des épaves. Ces véhicules, outre la gêne provoquée dans certaines zones où les places de parking sont saturées, peuvent également représenter un danger - bien souvent l'assurance du véhicule n'est plus à jour. De plus, nous avons constaté qu'un véhicule abandonné entraîne souvent d'autres, faisant naître implicitement une image insécurisante et dévalorisante de la commune."
Laurent Prizé, Maire de Montgermont

La réglementation

Les places de parking sur les espaces publics sont à disposition de tous mais pour une durée limitée. Sur la commune, force est de constater que de plus en plus de véhicules dépassent cette limitation et parfois semblent même abandonnés par leur propriétaire. Ils deviennent des véhicules dits tampons. Les services de la Mairie agissent pour lutter contre ce phénomène, cependant il faut savoir que la procédure est relativement longue : plusieurs semaines, voire des mois.

La procédure

- Un signalement est effectué auprès de l'accueil de la Mairie.
- Les services municipaux s'assurent alors que le véhicule est bien en stationnement prolongé.

- La gendarmerie est ensuite contactée et réalise un "marquage du véhicule" : un trait à la bombe sur le pneu et la voie afin de vérifier que le véhicule n'est pas déplacé.
- Après une semaine, un procès-verbal est dressé auprès du propriétaire.
- Les coordonnées du propriétaire du véhicule sont transmises par la Gendarmerie à la Mairie.
- Le propriétaire est alors contacté par lettre recommandée lui rappelant la réglementation en la matière et les risques encourus (enlèvement du véhicule entre autres).
- Le propriétaire dispose de 15 jours pour déplacer son véhicule.
- Ces courriers permettent parfois le déplacement des véhicules. Cependant si le propriétaire ne fait rien, le véhicule sera amené en fourrière où une expertise sera réalisée pour savoir s'il doit être détruit ou s'il peut être revendu par le Service des Domaines.
- En cas de destruction, le coût revient à la charge de la commune (environ 250€ pour un véhicule comprenant les frais d'enlèvement, de fourrière...).
- Si le véhicule est estimé à plus de 765€, il peut alors être revendu et les frais sont pris en charge par le Service des Domaines (situation très rare).

Mieux vivre ensemble

Les espaces publics sont des lieux de vie en commun, respectons-les, respectons-nous.



L'INFO EN +

6 véhicules ont été amenés en fourrière en novembre 2021.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Communiqué de la gendarmerie de Pacé

Quelques conseils pour partir en toute tranquillité :

- Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.
- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance
- Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Faites surveiller votre logement

En cas d'absence prolongée, le dispositif "**Opération tranquillité vacances**" vise à assurer une surveillance des habitations par une présence renforcée sur le terrain et des passages fréquents des forces de l'ordre. Il permet à ceux qui y souscrivent de partir en vacances (indépendamment des dates de vacances scolaires) l'esprit plus serein, en sachant que leur domicile fait l'objet d'une surveillance accrue par les services de gendarmerie pendant leur absence.

Pour en bénéficier, c'est simple : inscrivez-vous auprès de la gendarmerie de Pacé 02 99 60 13 14.

CONCERTATION

Plan Local de l'Habitat (PLH)

Rennes Métropole mène une politique volontariste en faveur du logement, en concertation avec les acteurs de l'habitat et les 43 communes de la Métropole. Le cap de cette politique pour le logement est fixé par le Programme Local de l'Habitat (PLH).

L'objectif général du Plan Local de l'Habitat est de répondre au mieux aux différents besoins en matière de logement sur l'ensemble du territoire métropolitain. Deux conditions : l'inscrire dans les chantiers prioritaires du mandat et répondre aux documents stratégiques et de planification de la métropole : ScoT (Schéma de Cohérence Territorial), PLUi (Plan Local de l'Urbanisme intercommunal), PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)...

Le PLH incarne donc les valeurs du territoire métropolitain, en particulier le droit au choix résidentiel, quelles que soient les situations familiales, professionnelles ou sociales. Il doit répondre aux grands défis que sont l'augmentation des coûts de la construction, la précarisation des ménages, la pression très forte sur le logement social, la transition écologique, en définissant les objectifs en matière de politique de l'habitat et les actions concrètes pour les atteindre.

Le PLH 2015-2022 arrivant bientôt à échéance, Rennes Métropole prépare le prochain (2023-2028), et pour définir ses orientations, une large concertation est organisée dans toute la métropole. Elle associe les communes, les professionnels (bailleurs sociaux, partenaires de l'immobilier, associations) et les habitants.



L'INFO EN +

Sur la période 2015/2022, Montgermont s'était engagée à livrer 58 logements par an

Vous aussi vous avez votre mot à dire !

La première étape de cette concertation est le lancement d'une grande enquête auprès des ménages, dans toute la métropole afin de connaître vos attentes et vos besoins en logement. **Jusqu'au 20 décembre 2021, cette enquête est en ligne sur le site de la fabrique citoyenne** ([lien direct sur le site internet de la commune](#)).

Parallèlement, des enquêteurs se rendront dans les communes pour interroger les habitants. Les résultats de cette enquête seront analysés en janvier 2022. Ils contribueront à l'élaboration du futur PLH.

Les enjeux du futur PLH

Accueil - Jeune - Transition écologique - Coopération territoriale - Plan de relance

- Comment garantir l'accueil des populations et le droit au logement ?
- Comment le PLH peut-il faciliter les problèmes de logement des jeunes ?
- Comment inscrire le PLH dans une trajectoire encore plus ambitieuse pour la rénovation de l'existant et la production de logements écologiquement performants ?
- Comment inscrire le PLH dans une dynamique territoriale à plus grande échelle ?
- Comment le secteur de la construction peut-il contribuer à la relance et à la transformation de l'économie rennaise et comment le PLH peut-il soutenir la transformation de ce secteur économique ?

LISTE ÉLECTORALE

Avez-vous pensé à vous inscrire ?

Tout changement d'adresse, même sur la commune, nécessite une demande auprès de l'accueil de la mairie pour maintenir votre inscription sur les listes électorales.

Les prochaines élections présidentielles et législatives auront lieu en 2022. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez faire la démarche directement en ligne sur le site du service public ([lien sur le site de la commune](#)) ou venir en mairie où le service accueil enregistrera votre demande.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Attention !

Si vous avez déménagé, même sur la commune, vous devez venir signaler votre changement d'adresse en mairie pour maintenir votre inscription sur les listes électorales.

DATES ÉLECTIONS 2022

Présidentielles : 10 et 24/04/2022
Législatives : 12 et 19/06/2022



PRÉVENTION

Influenza aviaire : déclarez vos élevages privés

Si vous possédez des volailles ou autres oiseaux captifs de manière privée et personnelle et sans objectif commercial, il vous est demandé d'exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux et de venir vous recenser en mairie.

Mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours :

- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- Limiter l'accès de la basse cour (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois.
- Au-delà de cette période, l'épandage est possible. Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

Recommandations pour l'éleveur

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :
CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGEANT ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.

Pour rappel, l'influenza aviaire n'est pas transmissible à l'Homme par la consommation de viandes de volailles, oeufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire.

LES BRÈVES DU CONSEIL

Conseil municipal du 25/11/2021

Sont traités en brèves les sujets qui n'ont pas été traités dans un article. Toutes les délibérations sont consultables en mairie.

Municipalité

Madame Anne Berthelé a présenté sa démission de ses fonctions de conseillère municipale à Monsieur le Maire.

Bertrand Marcheron a été désigné comme nouveau représentant du Conseil municipal à l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes).

Finances

Modification budgétaire

L'augmentation des effectifs scolaires a nécessité des recrutements au service périscolaire (garderie et encadrement du restaurant municipal). Principale raison de la décision modificative au budget prévisionnel 2021 pour ajuster les charges de personnel.

Subventions

Signature des conventions permettant de recevoir la subvention de la Fédération Française de Tennis et du fonds de concours de Rennes Métropole pour l'extension du complexe sportif de la Duchesse Anne (court couvert et club house).

Ressources humaines

Administration générale

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet (17h30/semaine) à compter du 01/12/2021.

RENCONTRES SENIORS

Au vu du contexte sanitaire, le Centre Communal d'Action Sociale s'est résigné à annuler une nouvelle fois le repas annuel de fin d'année avec les seniors de la commune.

Une nouvelle date au printemps sera proposée, une invitation personnalisée sera envoyée à tous les Montgermontais concernés le moment venu.

ÉCOLES GÉRARD PHILIPPE

La confiture de citrouille de Clémence



Au retour des vacances d'automne, Clémence a réservé une surprise "faite maison" à ses camarades de classe : de la confiture de citrouille réalisée avec l'aide de sa maman.

"Pour la recette, il vous faudra une belle citrouille, des citrons, les laver, les couper, une bonne marmite, ajouter du sucre pour la cuisson et transformer les ingrédients jusqu'à obtenir cette confiture savoureuse et parfumée à la belle couleur orangée et légèrement acidulée !"

Plantations



C'est l'automne, la saison des plantations ! Les élèves de Petite Section ont joué aux petits jardiniers. Chacun a mis un gland dans un pot rempli de terre et espère le voir bientôt pousser. *"Deviendra-t-il un grand chêne ?"* En attendant, il ne faut pas oublier d'arroser !

En attendant Noël

Moment d'émerveillement chaque année, les préparatifs de Noël ont déjà commencé. Ci-contre les enfants ont réalisé une nuit étoilée avec toute une nuance de bleu et de superbes étoiles dorées ! Suivront en décembre tous les préparatifs : décoration pour le sapin, création de cartes, goûter et il semblerait que le Père-Noël ait prévu de passer faire une visite !



Quart d'heure de lecture - Montgermont en exemple



L'école élémentaire Gérard Philippe a été choisie par l'académie de Rennes pour illustrer l'action "quart d'heure de lecture dans les écoles". En effet, si le ministère de l'éducation a mis en place cette action nationale depuis 3 ans, à l'école publique de Montgermont, les enseignants, convaincus des bienfaits d'une telle activité, pratiquent ce "quart d'heure de lecture" plusieurs fois par semaine depuis de nombreuses années !

Le 22 octobre, Dominique Bourget, Directeur académique des services de l'éducation nationale d'Ille et Vilaine, Nadège Hervé-Schutters, inspectrice de la circonscription de Pacé et Laurent Prizé, Maire de Montgermont se sont alors joints aux élèves de l'école Gérard Philippe afin de lire silencieusement pendant 15 minutes. *"Tous ont salué l'engagement porté vers la lecture au sein de notre école publique. Le "quart d'heure de lecture" ne représente qu'une partie de l'immense travail proposé autour du livre et de la lecture" précise Céline Le Duic, directrice de l'école élémentaire Gérard Philippe.*

La musique à travers le monde

Cette année un des thèmes de travail est la musique à travers le monde. Grâce au partenariat avec l'école de musique Accordance, les élèves vont découvrir de nouvelles sonorités. Certaines classes s'évaderont vers l'Amérique du Sud, d'autres vers l'Afrique ou encore vers l'Asie et plus particulièrement le Japon. Nos jeunes apprentis, très enthousiastes et très inspirés, apprécient de découvrir de nouvelles cultures. Ce travail sur les musiques du monde s'enrichira d'un travail en géographie, en langues et en éducation morale et civique. Tout un programme !



ÉCOLE NOTRE DAME

Initiation au Tennis de table



Les élèves de la Petite Section au CP découvrent chaque semaine les jeux de raquettes avec Olivier. Ils apprennent à tenir une raquette, jongler avec une balle, se déplacer sur un parcours avec un ballon de baudouche, une balle cassée posée sur la raquette ou avec une balle dans un gobelet.

Intervention d'un diététicien

Les élèves de maternelle et CP ont bénéficié de l'intervention de Stéphane, diététicien, sur les fruits et les légumes. Ils ont nommé les fruits, les légumes, et les recettes connues avec ces produits. Stéphane a souligné l'importance de manger des légumes et les fruits de saison et de toujours goûter. Il a appris aux élèves à déguster comme les individus de la tribu des "miam-miam". D'abord je touche, puis je regarde, je sens et ensuite je goûte. Enfin j'écoute le bruit des aliments. Nous avons dégusté des rondelles de courgette crue comme les "Miam-miam". Une invitation à découvrir de nouveaux aliments



Lecture offerte



Chaque semaine deux tuteurs de CM2 lisent une histoire aux élèves de Petite Section qui les écoutent attentivement. Un rendez-vous très apprécié !

Antiquité et mythologie



Pour cette nouvelle période, nos écoliers partent à la découverte de l'Antiquité. Les élèves de CE réalisent un travail spécifique autour de la mythologie à la découverte des Dieux de l'Olympe ! Les CM, quant à eux, ont réalisé un travail en art autour des créatures de la mythologie : le centaure, le minotaure, Cerbère...

Découverte de l'allemand et du chinois

Mardi 16 novembre, les élèves de la classe de CM ont bénéficié d'une première approche de l'allemand et du chinois. Mesdames Clément et Signé ont tour à tour sensibilisé les futurs collégiens à ces deux langues proposées dès la 6^e



au collège Saint Gabriel. À l'issue de la séance, les professeurs ont distribué des petits souvenirs offerts par les associations françaises des professeurs d'allemand et de chinois.



NOUVELLE ÉQUIPE

Au centre de loisirs et à l'espace jeune (Francas)

Les Francas, association d'éducation populaire, gère par délégation de service les structures et projets jeunesse de la commune : Centre de loisirs Éducatifs, Club des jeunes, Le projet Cap à cité, Cap sur l'Europe, la ludothèque, les bidouilles numériques, les animations parentalité...

L'équipe sur la commune

Depuis quelques semaines, de nouvelles têtes sont venues rejoindre la Ruche, pôle enfance-jeunesse de la commune :



Prochains ateliers parentalité

Ouverts à tous sur inscription

■ Samedi 11 décembre (10h-12h)

Le bonheur en famille et en Lego !

Animé par Caroline Letourneau - Praticienne en Psychologie Positive / Sophrologue / Experte de la bonne humeur

■ Samedi 29 janvier (10h-12h)

Prévention des accidents domestiques et gestes de premiers secours

Animé par Agnès Honoré, puéricultrice, experte du développement de l'enfant.

OUVERTURE VACANCES DE FIN D'ANNÉE

Ouvert à tous sur inscription - Du 20 au 24 décembre

Centre de Loisirs Éducatif

■ De 8h à 18h45 - sauf vendredi fermeture à 17h

■ Inscription avant le 10 décembre

Possibilité de s'inscrire directement en ligne

Espace jeunes

■ Ouverture de 10h à 22h (lundi-mardi-mercredi) - fermeture à 18h (jeudi) et 17h (vendredi)

Possibilité de s'inscrire directement en ligne



Programme

Tous les matins une activité sportive et une activité manuelle te seront proposées !

Les temps forts

 Pour les 3/5 ans
Mercredi 22 Décembre
Visite "manipulation autour des œuvres" au FRAC
RDV à 9h du CLE

Pour les 6/9 ans
Mercredi 22 Décembre
Sortie à la patinoire de Rennes
N'oubliez pas les gants
Départ à 13h00 du CLE
Retour prévu pour 17h30 

Motricité corporelle
Films et court-métrages
Activités autour du thème "100% Solidarité et Partage"
Grands jeux tous les vendredis !

Tous les après-midi : "Viens avec tes projets !"
Les animateurs sont là pour t'accompagner à les réaliser.

 **Journée spéciale fêtes de fin d'année**

Vendredi 24 décembre
Goûter convivial : Ouverture des cadeaux, contes & chants !

RÉVEILLON DU 31 DÉCEMBRE

avec le Comité des Fêtes

Sur inscription, bulletin disponible à la boulangerie "Le Palais des Gourmets" et à l'épicerie "Saveurs gourmandes"

Venez réveillonner avec le Comité des fêtes. Au programme un repas assuré par le traiteur Faligot de Betton, une soirée animée par Pep's musique pour danser jusqu'au bout de la nuit !

La composition du menu est précisée sur les bulletins d'inscription disponibles à la boulangerie "Le Palais des Gourmets" et à l'épicerie "Saveurs Gourmandes".

Tarif : 90€ par personne, vins et champagne compris.

Places limitées, réservation à faire au plus vite (déposez votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque dans les urnes mises à disposition chez les deux commerçants).

Plus d'infos

Claude Kiriulet au 07 70 43 49 73

REMISE DE MÉDAILLES

Anciens combattants

Lors de la cérémonie du 11 novembre, à laquelle des enfants de la commune ont participé, le président de l'association des Anciens Combattants, Roger Bénis et Laurent Prizé, Maire, ont remis à Pierre Bellouin et André Le Feuvre la médaille commémorative d'Algérie ainsi que la Croix du combattant.



GUÉ D'OLIVET

Assemblée générale

Comme chaque année, le début d'hiver qui se profile est pour l'association du Gué d'Olivet, synonyme de bilan et de renouvellement. L'assemblée générale aura lieu le mercredi 8 décembre à 20h à Espace Évasion.

Le Gué d'Olivet est une association qui regroupe de nombreuses activités artistiques, culturelles et sportives. Elle existe grâce aux adhérents, bénévoles, responsables d'activités et encadrants.

L'assemblée générale est un moment important de la vie associative. Outre la présentation des bilans financiers et des projets à venir, c'est un temps de recrutement !

"Notre association est portée par des bénévoles qui s'investissent jour après jour pour vous proposer des activités de qualité : hier, Catherine Raoul et son équipe de bénévoles ont beaucoup apporté à l'association. Nous les remercions chaleureusement. Aujourd'hui, et pour les 2-3 ans à venir, nous avons besoin de volontaires pour renouveler, seconder, accompagner l'équipe en place." explique Raphaël Reverdy, membre du bureau de l'association.

Vous avez un peu de temps à consacrer ? Vous avez envie d'intégrer une équipe sympathique ?

Besoins principaux

- Tâches administratives mensuelles (saisie comptable, préparation de paie, écriture d'articles...)
- Organisation des activités ponctuelles (théâtre, spectacle, Téléthon...)
- Rédaction de la plaquette annuelle au mois de juin/juillet
- Préparation du forum fin août
- Gestion des réservations des salles et liens avec la Mairie
- Gestion de toutes les inscriptions (facture, changement d'activité...)

Rendez-vous à l'assemblée générale ce 8/12 !

VOLLEY

Les championnats sont maintenant lancés pour toutes les équipes ! Joueuses, joueurs, coachs et parents sont ravis de ce retour en salle pour la pratique du volley ball.

Les équipes M11 et M13



L'équipe régionale féminine

Coupe de France jeunes

Un grand bravo aux équipes féminines M15 et M18 qui se sont qualifiées pour le 3^e tour de Coupe de France ! Merci à Awen, Lysa, Rose, Axelle, Orlane, Lisa P., Lisa R., Jûna et Joséphine.

Équipes M11/M13

Les jeunes volleyeuses et volleyeurs ont commencé leur championnat. Dans la catégorie M13, l'équipe est constituée

de quelques volleyeuses débutantes très motivées et de joueuses plus expérimentées, ce qui fait progresser rapidement l'équipe. En M11, le club présente deux équipes féminines et deux équipes masculines. Pour leurs premiers plateaux, les équipes ont gagné presque tous leurs matchs.

Équipe régionale féminine

L'équipe régionale féminine a participé à son premier match de la saison

et s'est imposée, assez facilement 3 sets à 0, face à celle de Fougères VB. De nouvelles joueuses sont venues rejoindre les rangs de cette équipe, ce qui permet d'avoir un bel effectif cette saison !

Match à domicile

Salle des Courtines
Équipe N3F : dimanche à 15h.
05/12 contre CEP Poitiers / Saint benoit VB

BASKET

Le Trophée des Étoiles a remporté un vif succès, le Basket club Montgermontais reprend ses activités hebdomadaires !

Après les festivités et le succès du Trophée des Étoiles des 30 et 31 octobre derniers, le Basket Club Montgermontais retrouve son activité hebdomadaire, plus calme, mais tout de même active !

Chaque week-end est consacré aux matchs de championnats qui se déroulent tout au long de la journée. Des aménagements ont dû être opérés afin de réussir à programmer tous les matchs des multiples équipes montgermontaises (certains matchs sont même délocalisés à la salle de la Duchesse Anne).

La "compétition" sous forme de plateaux a été lancée pour les U9. Première occasion pour eux d'être confrontés à des matchs, où l'investissement, le partage et l'apprentissage priment sur le résultat.



Photo souvenir des stages organisés lors des dernières vacances scolaires avec les équipes U13 et U17

JEAN-YVES RIAUX

Morceaux de chemin de vie

Jean-Yves Riaux, Montgermontais depuis sa naissance, a grandi avec la commune. Pour Autour de la Motte, il nous raconte des morceaux choisis de sa vie et ses passions.

"Manant, toi qui foules les chemins, les rues et les routes de ce village, sais-tu qu'il a toujours généré une tradition "d'accueil" ? Tellement modeste ce village que dans les années 1950 beaucoup de rennais ne savaient situer Montgermont.

À ma naissance, au hameau de la Vizeule en 1945, la population groupée autour de l'église était de moins de 500 habitants.

La vie sociale de cette époque gravitait autour de l'agriculture et de l'artisanat et je m'inscris dans ce chemin de vie et dans cette démarche de transmission du métier, de ses valeurs, ainsi que dans l'animation de la vie sociale de mon village où j'ai œuvré comme élu municipal et co-animateur fondateur du Comité des Fêtes.

J'ai passé mon enfance dans ce contexte d'environnement paisible et de qualité relationnelle.

Mon arrière grand-père tenait boutique de menuiserie "au Marais" à Montgermont. Il transmet son activité à mon grand-père qui s'établit en centre bourg à Rosenthal, où il exerce son métier de scieur, charpentier-charron. À la suite, mon père crée une diversification vers la construction de bâtiments agricoles.

En quittant le collège après des formations professionnelles adaptées, je rejoins l'entreprise familiale qui s'était

structurée. Le développement de la construction à l'époque nous a conduit à orienter l'entreprise vers la charpente pavillonnaire et industrielle. Je prends alors la direction de l'entreprise ce qui conduit vers un nouvel engagement de développement.

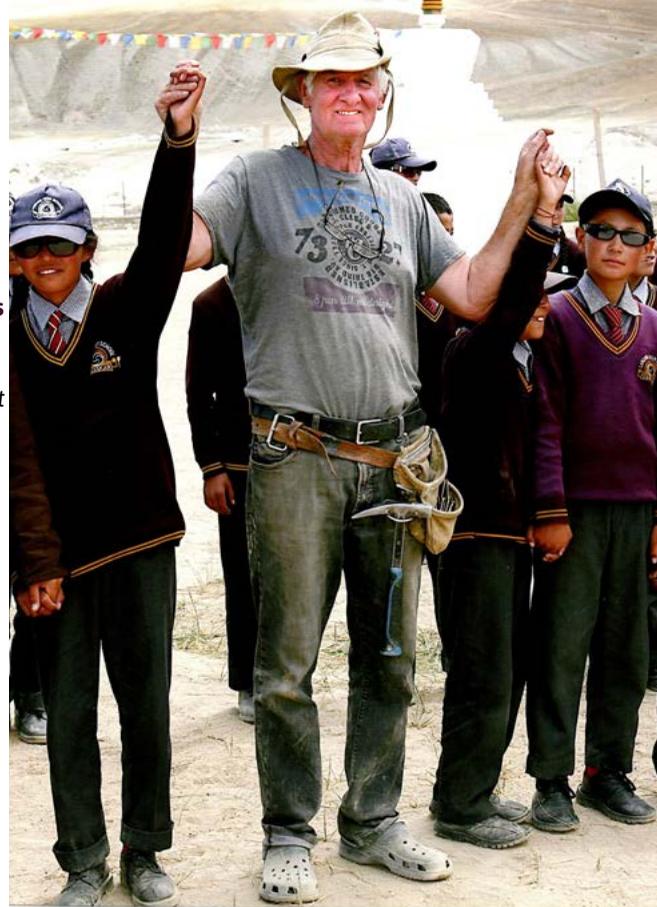
Au regard de l'urbanisation du centre bourg, à savoir notamment la transformation de la ferme voisine de la Métairie, aujourd'hui "la Mairie" et de notre présence encombrante dans le bourg, l'entreprise est transférée sur la zone de la Marebaudière où les 50 ouvriers et collaborateurs trouvent un espace approprié. L'entreprise RIAUX SA devient précurseur et initiateur de la "construction et de l'habitat bois" et participe également à des chantiers de prestige (décors de films : Germinal - Colonel Chabert...).

Le temps s'écoule, l'entreprise continue en d'autres mains et vient l'heure d'un virage... Dans la continuité de la connaissance et de la transmission, j'oriente mes nouveaux choix professionnels vers l'animation au sein d'un Organisme National de la Promotion de la construction Bois (Architecture et Formation technique), où j'exerce plus spécialement au sein des régions Bretagne et Pays de Loire.

L'heure de la retraite a sonné sans pour cela cesser toute implication...

Je m'engage alors bénévolement dans le soutien et l'animation de projets humanitaires sous l'égide de "Architectes sans Territoires". Nos interventions diverses en Afrique, en Asie, me confirment la nécessité de formation in situ des populations locales. C'est ainsi que j'ai conduit des actions au Cameroun, Congo, Gabon, Cambodge, Philippines et dernièrement au Tibet Indien (Zanskar) où j'ai conduit la construction d'une école en soutien aux autochtones.

Tous ces projets se réalisent en dualité avec des jeunes en recherche et ou en



formation pour aguerrir leurs compétences et soutenir leurs questionnements souvent inscrits dans le choix d'une orientation.

La roue tourne ! Un dernier projet engagé m'anime encore à ce jour concernant la construction d'une halle de marché au Sénégal en région côtière, pour abriter les producteurs villageois de lieux appropriés pour commercer. Mais aussi un autre intérêt dans ma vie : notre Bretagne, qui m'a conduit à entreprendre une dernière formation universitaire : le Diplôme d'Études Celtiques, qui m'a permis d'approfondir mes connaissances et de me confirmer que "rien n'est jamais terminé".

Parmi ces activités décrites ci-dessus une autre passion m'anime, à savoir les voyages à travers les pays d'Europe et d'ailleurs associés à ma voiture préférée : "la 2 chevaux Citroën". Si vous apercevez dans le village cette automobile, il est très possible que j'en sois le chauffeur ! "Voyageur que veux-tu ? je veux voir" (Victor Hugo).

Pour conclure et vous confirmer le plaisir d'être Montgermontais et bâtisseur, je vous confie ma maxime préférée d'Antoine de Saint Exupéry : "La pierre n'a d'autre espoir que de rester pierre mais en s'assemblant elle devient temple".

Bon vent et à vos truelles..."

Jean-Yves Riaux



Centre bourg de Montgermont à l'époque où l'entreprise Riaux y était installée.



Ci-contre, photo archives mairie - 2016 festival des lyres et des arbres - Construction d'une réplique du pont "Léonard de Vinci" à Espace Détente, sous la direction de Jean-Yves Riaux (2016).



Psychologue spécialisée dans le vieillissement normal ou pathologique. Angèle Moreau intervient à domicile, auprès des personnes âgées, des proches et des aidants familiaux.

Contact

amoreau.psychologue@gmail.com
07 55 62 38 85
angele-moreau-psychologue.fr

Pourquoi consulter, à domicile ?

"Lors d'une consultation à domicile les rôles sont inversés, ce n'est plus le psychologue qui accueille son patient, mais le patient qui accueille son psychologue. Dans ce lieu familial, le patient se sent à l'aise et en confiance

dans son espace, ce qui lui demande peu d'adaptation. Les consultations à domicile sont donc sources de facilité, de sécurité et de confort, notamment pour les personnes présentant des troubles du comportement et/ou de l'orientation."

SANTÉ

Nouvelles installations

PSYCHOLOGUE

Angèle Moreau, se déplace à votre domicile

SOPHROLOGUE

Souad Morel

"Aide-soignante diplômée, j'ai trois années d'expérience diversifiée auprès de différentes populations telles que les résidents des unités de vie protégée en EPHAD, les personnes atteintes d'Alzheimer, les personnes handicapées des Foyers d'Accueil Médicalisé.

À travers ces expériences, j'ai pu mesurer l'importance que la relation et la communication interpersonnelles ont sur la santé mentale et physique. Ayant la volonté d'approfondir mes compétences, j'ai suivi et validé une formation en Sophrologie.

Cette pratique, axée sur l'attention aux émotions et leur impact permet d'embellir le quotidien, améliore le sommeil, les capacités de gestion du stress et favorise une projection positive dans l'existence. La confiance en soi et la concentration s'en trouvent grandement améliorées.

Je propose des séances individuelles à domicile, ou en groupe dans les EHPAD, en structure d'accueil ou en résidence pour personnes âgées."



Contact

Facebook : Souad Morel
Instagram : souadmorel



**LA PRINCESSE DE RIEN DU TOUT
DIMANCHE 12 DÉCEMBRE**